



DELIBERATION N°237 _DE 28032023

Conseil d'Administration du 28 mars 2023

Approbation du bilan d'activités 2022 du CDG66

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales,

Le 28 mars deux mille vingt-trois à dix heures au CDG66, 35 bd de St Assiscle-Centre Del Mon salle de conférence- 66000 PERPIGNAN, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 16 mars 2023 sous la présidence de M. Robert GARRABE,

-Nombre d'administrateurs titulaires en exercice : 28

-Nombre de membres présents : 14

-Nombre de membres votants : 19

Membres titulaires du Conseil d'administration :

Présents

Collège des communes affiliées

Titulaires :

M. Robert GARRABÉ, Président

M. CALVET Guy, Mme GARCIA-VIDAL Madeleine, M. GOT Alain, M. OLIVE Robert, M. PAILLES Roger, M. PIQUET Philippe, M. PLA Raymond, M. PORTEIX Yves, M. REMEDI Bernard, M. SOLE Jean-Michel, M. TAHOCS Antoine,

Collège des établissements affiliés

M. PUIG Louis

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art 23 IV - loi 84-53 modifiée)

Mme BACH Marie (Perpignan)

Absents excusés

Collège des communes affiliées

M. BILLES Jean-Paul, M. CHAMBON Jean-Louis, M. GALAN Bruno, M. GARSOU Jacques, M. NIFOSI Christian, M. RALLO François, M. THIBAUT Jean-Jacques, M. VILA Jean

Collège des établissements affiliés

M. LOPEZ Jean-Jacques, M. ROQUE Jean

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art 23 IV - loi 84-53 modifiée)

M. DUSSAUBAT François (Perpignan), M. LACAPERRE Rémi (CD), Mme ROLLAND Martine (SDIS66), Mme SADOURNY Marie-Pierre (CD)

Représentés ayant donné pouvoir

M. BILLES Jean-Paul à M. PAILLES Roger

M. NIFOSI Christian à M. PLA Raymond

M. RALLO François à M. TAHOCS Antoine

Mme ROLLAND Martine à M. M. CALVET Guy

M. VILA Jean à M. REMEDI Bernard

Personnalités invitées

M. Clément STOLBOWSKY, Directeur du Centre de Gestion 66

M. Gérard LE BEHEREC, Responsable du Centre des Finances Publiques Perpignan Municipale, absent excusé

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20230330-DE-237-28032023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

237_DE 28032023

P2/2

Approbation du bilan d'activités 2022 du CDG66

Le président fait part de l'activité des services de l'établissement et des événements marquants de l'année écoulée en s'appuyant sur une plaquette explicative.

Le Conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,

Après en avoir délibéré,

Décide de :

- **Prendre** acte de de l'activité des services de l'établissement et des événements marquants de l'année écoulée.
- **Approuver** le bilan de l'année 2022 tel que présenté.
- **Autoriser** le président à prendre tout acte utile en la matière

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PERPIGNAN, le 28 mars 2023



Président,

ROBERT GARRABE

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège du CDG66
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

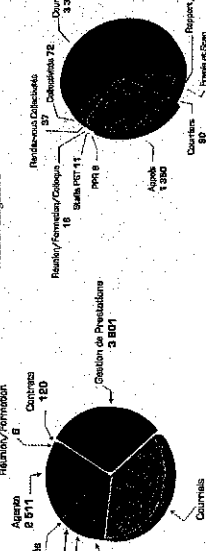
- Transmis au représentant de l'Etat le :
- Affiché le :

POLE EMPLOIEUR PUBLIC, SANTE AU TRAVAIL, AFFAIRES SOCIALES

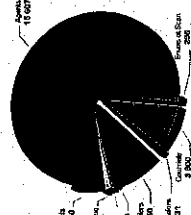
SERVICE SOCIAL/SANTE : Quelques Chiffres 2022

L'assurance des risques statutaires (CNP)

Service maintien dans l'emploi /handicap Reclassement/PPR

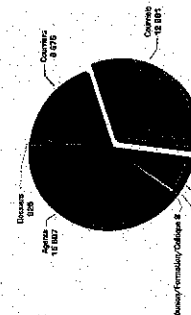


Service Conseil Médical



Service Comité médical

Mission obligatoires pour les collectivités affiliées au CDG66 mission facultative pour les collectivités non affiliées au CDG66



Service organisation des collectivités

Mission obligatoire pour les collectivités affiliées au CDG66 mission facultative pour les collectivités non affiliées au CDG66



Service médecine préventive

La séance 2022 s'est déroulée du 13 au 15 mars 2022. Les données relatives à la séance du 10 au 11 mars 2022 ont été prises en compte. La médecine professionnelle ne s'est pas présentée dans la FPT afin de répondre aux différents enjeux sanitaires liés à la pandémie de COVID-19. Les différents professionnels de la médecine préventive ont obtenu le statut d'agents publics territoriaux sous réserve de l'accord du législateur.

L'examen médical périodique est remplacé par la visite de prévention et de promotion (VPP) qui peut être réalisée en présentiel ou à distance. Les données relatives à la séance du 10 au 11 mars 2022 ont été prises en compte.



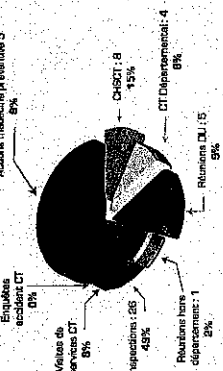
Service médiation

La médiation est un mode de règlement alternatif des conflits qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la justice administrative. Après une phase d'expérimentation, la médiation a été rendue obligatoire (MCO) pour les communes de moins de 500 habitants. Elle permet de trouver une solution amiable et durable à une procédure au tribunal administratif.

Service protection sociale complémentaire

Un programme d'implémentation (PSCI) des services de protection sociale complémentaire a été lancé en 2022. Les communes ont été regroupées en 5 zones de pilotage afin de faciliter l'accompagnement et d'assurer la continuité des services.

Service hygiène et sécurité : ACTIVITÉS & TERRAINS - 2022



Service RGPD

Au cours de l'année 2022, ont été effectuées les visites de 70 établissements et communes, 3 dans le cadre de la phase 1 et 67 dans le cadre de la phase 2.

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 1

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

3 audits de mise en conformité réalisés sur l'année 2022 dans le cadre de la phase 2

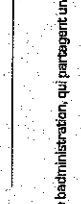
7 rapports pour les établissements Publics

1 pour les communes des Pyrénées-Orientales

BILAN D'ACTIVITÉ 2022



LE MOT DU PRÉSIDENT



Ce haut administration, qui partageant une même volonté de servir, emprunte d'exigence et de fraternité.

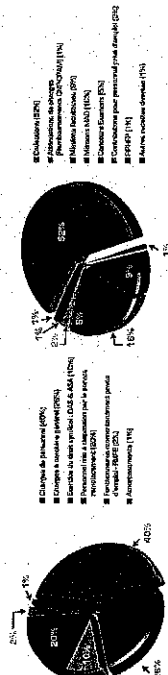
Le Président,
Robert BARRADE

www.cdg66.fr

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales
33, Boulevard d'Alsace - Balmuccia - BP901 - 66020 PERRIGNAN Cedex
Tel. 04 68 34 83 66 - Fax 04 68 34 87 84

POLE AFFAIRES GENERALES/FINANCES/JURIDIQUES-STATUTAIRES

BILAN FINANCIER EXERCICE 2022 :



Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à **5 055 104,57€**

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à **5 987 898,97€**

BILAN 2022 SERVICE CARRIERE ET CONSEIL STATUTAIRE

- Nombre de collectivités gérées **322**
 - Nombre de carrières gérées (sagittaires et fonctionnaires) **7 510**
 - Nombre de conseils de discipline **6**
 - Nombre de CAP/CCP **4 séances pour 6 conseils examinés**
- Aide à la rédaction d'actes :
- Nominations stagiaires **377**
 - Lettres à concours, promotion interne et recrutement direct
 - Reclassements **7 125**
 - Avancements de grade **11 088**
 - Avancement de grade **565**
 - Disponibilité et réintégration suite à disponibilité **191**
 - (avec aide au calcul du maintien des droits à avancement)
 - Mutation **131**
 - Accompagnement et conseil traités par mail **7 000**

BILAN 2022 - SERVICE « PAIES À FAÇON » / SERVICE RETRAITES

SERVICE « PAIES À FAÇON »

- Nombre de collectivités adhérentes : **71**
- Total des chèques émis : **7 851**
- Total des chèques émis : **5,8 Dc** / bulletin

SERVICE RETRAITES (TOUS RÉGIMES CONFONDUS)

- Flux de dossiers dématérialisés/matérialisés (propositions, vérifications, transmissions)
- études en ligne : **1 014**
- Agents reçus sur site CDS : **90**

de réception en préfecture
0600267-20230330-DE-237-28032023-DE
de téléréception : 30/03/2023
de réception préfecture : 30/03/2023

POLE CONCOURS/EMPLOI-PROSPECTIVES SOCIALES

SERVICE CONCOURS

- Organisation en 2022 de 4 opérations :**
- **CONCOURS EXTERNE INTERNE, 3^{ème} CONCOURS**
Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe - Spécialité Adjointes, Travaux Publics, Voiries Réseau Divers - Option Agent d'Exploitation de la Voirie Publique
 - **CONCOURS EXTERNE**
Assistant Socio-Educatif
Spécialité Educateur Spécialisé
- EXAMENS**
- **EXAMEN PROFESSIONNEL - AVANCEMENT DE CLASSE**
Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} Classe
 - **EXAMEN PROFESSIONNEL - PROMOTION INTERNE**
Animatrice Principal de 2^{ème} Classe

Séances organisées en 2022 :

CONCOURS ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE :	Admis à concours	Lauréats
Externe	51	19
Interne	103	18
3 ^{ème} Concours	113	9
Total	167	34

CONCOURS ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF :	Admis à concours	Lauréats
Externe	226	45
Interne	226	45

EXAMEN ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE :	Candidats
Externe	33
Interne	33

EXAMEN ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE :	Candidats
Externe	35
Interne	35

TOTAUX	482	114
--------	-----	-----

SERVICE EMPLOI

- Bourses de l'emploi**
- Gestion / suivi / conseils-rappel de la réglementation des DVE :
 - 2368 DVE en 2022
 - Gestion / suivi des offres d'emplois : 701 appels à candidatures en 2022
 - Gestion / suivi demandeurs d'emplois (CV/lettre) : 403 candidats inscrits
- Aide au recrutement**
- 1 mission dans le cadre de l'aide au recrutement en 2022 :
 - Commune de Bâlelire : recrutement DES

Conseils en évolution professionnelle / Mobilités

- 13 bénéficiaires dans le cadre de l' Aide Personnalisée à l'Élaboration du Projet Professionnel (APEPP)
- 11 bénéficiaires dans le cadre de l'aide à la mobilité (demande de mutations internes et externes)

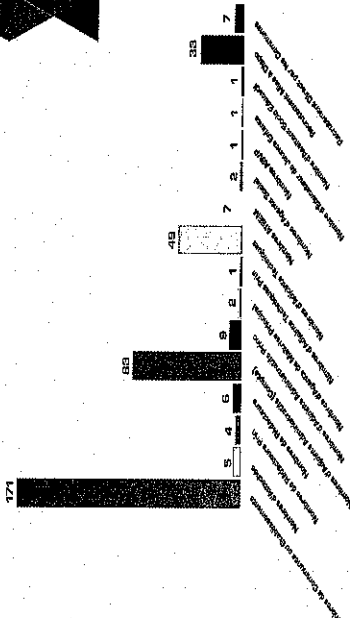
Gestion des Fonctionnaires, Maintien/renouvellement des Emplois (EMPE)

- 2 agents : 1 catégorie C et 1 catégorie A
- Elaboration du Bilan de l'emploi 2021 12^{ème} campagne.
- Campagne du Rapport Social Unique 2021
- Taux de retour des Structures Publiques Territoriales (SPT) : 93,72%
- Taux de retour des effectifs permanents : 93,85%
- (Taux de retour Octonaris : taux de retour SPT : 76,9% ; taux de retour effectifs permanents : 82%)

Divers emplois

- 6 réunions Observatoire de l'emploi / coordination régionale de l'emploi.
- Salon JAF 2022
- Salon des Mairies 2022
- Réunion des lauréats 21 participants

Mise à disposition de personnels de remplacement communes et CPE



Métiers les plus demandés

